

QUALIPV BAT - Générateur photovoltaïque raccordé au réseau - Intégration au bâti (non RGE)

REF : MOD-010

DUREE : 3 jours
21,00 heures

Nombre de participants max : 12

MODE : Présentiel

PUBLIC

- Chefs d'entreprise
- Artisans
- Chargés d'affaires
- Conducteurs de travaux
- Personnels de chantiers
- Couvreurs
- Étancheurs

EQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE

Lors de cette formation, le stagiaire doit apporter ses propres EPI : vêtements de travail couvrant les bras et les jambes, des chaussures de sécurité et des gants. Ces équipements sont obligatoires et doivent être portés pendant les travaux pratiques (TP).
Bloc-notes, stylos, crayon à papier, gomme, règle et calculatrice.

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

La formation alterne apports théoriques et mises en pratique sur plateformes techniques afin

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La **formation** QualiPV BAT vous prépare à maîtriser les techniques d'installation des systèmes photovoltaïques, qu'ils soient intégrés au bâti ou surimposés sur la toiture. À l'issue de la formation, vous serez capable de réaliser des installations conformes aux règles de **pose**, d'étanchéité et d'intégration, garantissant la sécurité, la performance et la durabilité des systèmes photovoltaïques.

DESCRIPTION / CONTENU

Jour 1 - Connaissances générales et bases techniques du photovoltaïque

- Comprendre le cadre réglementaire, économique et environnemental du photovoltaïque afin de pouvoir l'expliquer simplement à un client (réglementations, aides financières, enjeux écologiques, etc.)
- Expliquer le fonctionnement d'un **système photovoltaïque**
- Identifier les besoins d'un client en fonction du bâtiment et de son usage pour proposer la solution technique la plus adaptée (autoconsommation, revente totale, etc.)
- Présenter simplement les principes de pose en surimposition et en intégration d'un système photovoltaïque en toiture, de manière claire et pédagogique
- Déterminer les éléments techniques clés d'une **installation** (gisement solaire, ombrages potentiels, orientation, inclinaison, etc.) afin d'évaluer le productible du système

Jour 2 – Étude de faisabilité et dimensionnement d'une installation photovoltaïque

- Identifier les risques électriques liés à l'installation électrique et mettre en œuvre les protections adaptées (rôles, habilitations, etc.)
- Réaliser les liaisons équipotentielles afin d'assurer la sécurité et la conformité de l'installation
- Concevoir et dimensionner une installation en tenant compte de l'existant à l'aide des outils de calcul et de dimensionnement fournis par le fabricant
- Sélectionner les systèmes de fixation adaptés selon les avis techniques et la configuration du bâtiment (type de toiture, matériau, inclinaison, etc.)
- Choisir et mettre en œuvre le matériel électrique approprié pour les raccordements des **modules** photovoltaïques (type de câbles, connecteurs, sertissage, protection, etc.)

de garantir une montée en compétences rapide.

En formation, les stagiaires disposent de :

- Supports numériques et documents pédagogiques remis en formation ;
- Calculatrice pour les exercices théoriques et lors de l'évaluation ;
- Modules photovoltaïques et matériels pour les travaux pratiques ;
- Intégration et surimposition des panneaux photovoltaïques en condition proches du terrain ;
- Equipements de protection individuelle fournis pour la sécurité lors des mises en pratique.

La théorie et pratique combiné permettent aux stagiaires de développer des **compétences** rapidement opérationnelles.

MODALITES PEDAGOGIQUES

FORMATEUR QUALIFIE

Formateur certifié par Qualit'Enr pour dispenser les formations « Qualipv BAT – générateur **photovoltaïque raccordé** au réseau – compétence intégration au bâti »

Référent pédagogique : Stéphane BOMPAIS

ACCESSIBILITE

L'organisme étudie toutes les situations de handicap afin d'envisager une adaptation ou une compensation possible. Contactez votre référente

Jour 3 – Mise en œuvre pratique et sécurité sur chantier :

- Identifier et traiter les points singuliers liés à l'intégration ou à la surimposition des modules photovoltaïques et en expliquer l'importance à un interlocuteur (recouvrement, écrans sous-toiture, ventilation, etc.)
- Appliquer les règles de sécurité et de protection des biens et des personnes, en tenant compte des risques électriques, du travail en hauteur, de l'étanchéité et du risque de foudre
- Réaliser le montage des modules pv en surimposition ou en intégration sur différents types de couvertures (tuiles, bacs acier, ardoises...) et structures (ombrières, pergolas, etc.), en maîtrisant les points clés de mise en œuvre (étanchéité, fixations, écrans sous toiture, ventilation, etc.), que ce soit sur des projets neufs ou en rénovation
- Énumérer et vérifier les points clés de contrôle pour valider la conformité et la **qualité** de la mise en œuvre d'une installation pv

MODALITES D'ÉVALUATION

Les compétences sont évaluées de deux manières :

- 1.Évaluation pratique en continu, à travers des études de cas et des travaux pratiques réalisés sur la plateforme technique.
- 2.Questionnaire à choix multiples permettant de valider les connaissances théoriques.

Une note minimale de 24/30 est requise pour réussir le QCM.

Plusieurs documents sont remis au professionnel lorsque la formation est réussie :

- Une attestation de réussite ;
- Une attestation de fin de formation ;
- Ainsi qu'un certificat de réalisation.

ETE Formation propose également une habilitation **travaux** en hauteur pour garantir la sécurité des professionnels sur les chantiers photovoltaïques :

[cliquez ici pour découvrir la formation !](#)

PRE-REQUIS

- Niveau V (CAP, BEP ou équivalent) dans le domaine du **bâtiment**, de l'électricité ou de la couverture
- Disposer de connaissances de base en électricité et en couverture
- Maîtriser les règles de sécurité relatives aux travaux en hauteur
- Avoir répondu au questionnaire de positionnement
- Savoir lire et écrire le français
- Maîtriser l'arithmétique
- Disposer d'une aptitude physique compatible avec le métier visé par l'action de formation

PUBLIC

- Chefs d'entreprise
- Artisans

handicap pour valider
l'accessibilité de la formation
envisagée avant votre inscription
au 02 43 43 86 92



- Chargés d'affaires
- Conducteurs de travaux
- Personnels de chantiers
- Couvreurs
- Étancheurs